

**CHAMBRE DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT
REGION GUADELOUPE**



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (C.F.A)

30 BOULEVARD FÉLIX EBOUE

97100, BASSE-TERRE



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**





Société de commissariat aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT – RÉGION GUADELOUPE
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA GUADELOUPE et en application de l'article R. 6233-6 du code du travail, nous avons établi le présent rapport portant sur le contrôle des comptes annuels du Centre de Formation d'Apprentis géré par la Chambre, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons des réserves sur les points suivants :

L'audit des comptes clos le 31 décembre 2020 fait notamment ressortir les éléments suivants :

L'analyse des procédures de contrôle interne fait ressortir un niveau de procédures qui demeure perfectible. En l'état, les procédures doivent être renforcées dans des domaines clés ayant trait à la comptabilité, tels que la gestion des recettes, la trésorerie, les immobilisations, la justification des modalités de ventilation des charges communes, l'établissement des états financiers, etc. En effet :

- Concernant les immobilisations, un inventaire est à réaliser afin d'obtenir une assurance suffisante sur les assertions d'exhaustivité et de réalité notamment ;
- Les procédures relatives à l'exhaustivité des produits doivent être renforcées. L'organisation actuelle n'est pas assez sécurisée, notamment en ce qui concerne le maniement des espèces d'une part et les modalités d'établissement des factures « clients » d'autre part. Il existe donc, selon nous, un risque sur l'exhaustivité des recettes ;
- Des régularisations significatives ont été enregistrées sur l'exercice afin de solder certains comptes non mouvementés depuis plusieurs exercices. Toutefois, des positions comptables doivent toujours faire l'objet d'une meilleure justification ;
- Les dispensateurs de formation de droit public doivent tenir un compte séparé de leur activité en matière de formation professionnelle continue (art L.6352-10 code du travail). Cette obligation est



Société de commissariat aux Comptes

Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

respectée. Toutefois, l'organisation actuelle doit être renforcée afin de parfaire cette comptabilité analytique et singulièrement les modalités de ventilation des charges communes entre la CMA et le CFA.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels du CFA sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions réglementaires et comptables qui leur sont applicables.

Fait à Baie-Mahault, le 22 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes,

CABINET ACTIVE AUDIT
SARL au capital de 10 000 Euros
COMMISSARIAT AUX COMPTES
39 Rue Ferdinand Forest - Imn. Orlando - Lot 44
ZI Jarry - 97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 813 879 - Fax : 0590 257 384
Siret : 497 951 848 00041 - APE 6920 Z

Steve MANLIUS



BILAN ACTIF 2020 - CFA de la CMAR Guadeloupe

LIBELLE	EXERCICE 2020			EXERCICE 2019
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET 2019
ACTIF IMMOBILISE				
Autres immobilisations incorporelles	105 573	105 573	0	
Construction bâtiments /sol d'autrui	764 426	764 426	0	
Matériels et outillages à caractère pédagogique	2 845 804	2 673 052	172 751	214 352
Inst. géné., agenc., aménagt divers	2 253 305	2 207 140	46 165	59 586
Matériel de transport	88 575	88 575	0	0
Matériel de bureau				
Matériel informatique	334 202	241 005	93 196	24 540
Mobilier	39 091	38 890	201	431
Autres immobilisations corporelles	25 137	23 399	1 738	2 741
Depôt et cautionnements versés	4 003		4 003	4 003
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	6 460 116	6 142 060	318 055	305 654
Compte de liaison des établissements	172 830		172 830	172 830
Opérations de trésorerie inter-services				
II ACTIF CIRCULANT				
Fournisseurs Avances et Accomptes	17 621		17 621	20 615
Personnel et comptes rattachés				1 544
Organismes Sociaux	64 227		64 227	9 651
Région	806 790		806 790	3 576 003
Autres Créances	589 703		589 703	8 969
Produits à recevoir	406 423		406 423	0
Débiteurs Divers	56 243		56 243	55 123
Disponibilités	315 216		315 216	375
Clients	200		200	0
Charges constatées d'avance	2 142		2 142	1 086
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	2 431 395	0	2 431 395	3 846 195
Charge à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL GENERAL ACTIF I+II	8 891 511	6 142 060	2 749 451	4 151 849



BILAN PASSIF 2020 - CFA de la CMAR Guadeloupe

LIBELLE	EXERCICE 2020			EXERCICE 2019
	BRUT	Déductions	NET	NET 2019
I. FONDS PROPRES				
Dotation initiale	7 483		7 483	7 483
Report à nouveau (solde Débitéur)	-2 739 511		-2 739 511	-2 950 360
Résultat de l'exercice (solde Crébitéur)	302 012		302 012	210 849
Subventions Equipement Région	582 947		582 947	625 290
TOTAL I FONDS PROPRES	-1 847 069		-1 847 069	-2 106 738
II. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions pour risques				194 523
Provision pour Indemnité départ en Retraite	193 343		193 343	206 472
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	193 343		193 343	400 995
III. DETTES				
Comptes de Liaison	546 513		546 513	545 599
Opérations de trésorerie inter-services	9 622		9 622	3 829
Emprunt et Dettes Assimilés	578 728		578 728	534 188
Avances et acomptes reçus sur commande	4 000		4 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	370 464		370 464	415 241
Dettes sociales	1 047 182		1 047 182	1 314 659
Provision pour congés payés	24 653		24 653	25 145
Taxe sur salaires	70 674		70 674	52 990
Autres dettes régions	1 714 286		1 714 286	2 624 720
Autres dettes diverses	36 605		36 605	341 220
Personnel	450		450	0
TOTAL III.DETTES	4 403 176		4 403 176	5 857 592
TOTAL GENERAL I+II+III	2 749 451		2 749 451	4 151 849



COMPTE DE RESULTAT 2020 - CFA DE LA CMAR GUADELOUPE

LIBELLE	31/12/2020	31/12/2019	Variation en €
Produits d'exploitation			
Ventes de produits	1 290	3 524	-2 234
Etudes			
Prestations de service			
Autres produits d'activités annexes	35 894	84 729	-48 835
Subventions d'exploitation	2 407 180	5 045 364	-2 638 183
Produits de gestion courante			
Autres produits de gestion courante			
Reprises sur amortissement et provisions	207 652	203 376	4 276
Transfert de charges	3 150	5 656	-2 506
Total des produits d'exploitation	2 655 167	5 342 649	-2 687 482
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Achats stockés - Matières d'œuvres	25 332	45 857	-20 525
Variation de stocks fournitures			
Achats d'études et prestations de service	55 967	130 739	-74 772
Achats et fournitures			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes	954 225	1 654 309	-700 084
Impôts, taxes et versements assimilés	53 099	83 479	-30 380
Salaires et traitements	1 890 233	2 189 374	-299 140
Charges sociales	821 154	977 812	-156 658
Pertes sur créances irrécouvrables			
Autres charges de gestion courante			
Dotations aux amortissements	72 028	80 306	-8 277
Dotations aux provisions pour dépréciation			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation	3 872 038	5 161 875	-1 289 837
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 216 871	180 774	-1 397 645
Produits financiers			
Autres intérêts et produits assimilés Produits nets sur cessions de valeurs mobil de placem.			
Total des produits financiers			
Charges financières			0
Intérêts et charges assimilées Charges nettes sur cessions de VMP	6 473	38 757	-32 284
Total des charges financières	6 473	38 757	-32 284
RESULTAT FINANCIER	-6 473	-38 757	32 284
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	42 393	68 110	-25 717
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	1 499 515	4 060	1 495 455
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur amortis et provis			
Total des produits exceptionnels	1 541 908	72 171	1 469 738
Charges exceptionnelles			0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100	1 567	-1 467
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	16 451	1 771	14 681
Dotations exceptionnelles aux amortiss et provisions			0
Total des charges exceptionnelles	16 551	3 338	13 214
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 525 357	68 833	1 456 524
Total des produits	4 197 075	5 414 820	-1 217 745
Total des charges	3 895 063	5 203 971	-1 308 908
RESULTAT NET	302 012	210 849	91 163

1. Faits Majeurs

- ✓ Crise sanitaire liée au COVID-19

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur de l'exercice.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a eu un impact significatif sur son activité au cours de l'exercice écoulé. L'activité n'a pas pu être poursuivie durant le confinement. La gouvernance s'est tout de même assurée de la pérennité de l'activité notamment par la mise en place :

- De mesures sanitaires nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des salariés présents sur le lieu de travail ;
- Et du chômage partiel dès lors que les salariés ne pouvaient accomplir leurs tâches habituelles.

La crise sanitaire a eu un impact négatif sur les produits d'exploitation à fin décembre 2020.

La société n'a pas procédé en lien avec la crise sanitaire à des classements au sein de son compte de résultat différents de ceux opérés usuellement, conformément aux recommandations de l'ANC.

1.1 Principes, Règles et Méthodes comptables

1.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- Les annexes.

1.1.2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions :

- Du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général ;
- Du référentiel comptable du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases : Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1.3 Principes de Fonctionnement

La Chambre de Métiers est administrée par une Assemblée Générale composée de 25 membres élus par les ressortissants de la circonscription. Parmi ces élus, 12 sont élus pour constituer le bureau. Le bureau est chargé d'appliquer les décisions de L'Assemblée Générale et de l'administration courante. Des commissions sont aussi créées pour assouplir le fonctionnement.

La Chambre de Métiers de la Guadeloupe gère aussi un Centre de Formation d'apprentis.

La Préfecture est l'autorité de tutelle de la Chambre de Métiers. C'est le préfet qui approuve ses budgets et comptes.

Le fonctionnement de la Chambre de Métiers est basé sur son budget. Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses (cf. art 4 du décret n°62-1587 du 29/12/62).

L'année budgétaire coïncide avec l'exercice comptable qui commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre (cf. article 14 du décret n° 53-1227 du 10/12/1953).

2.1.1 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.4.1 Evaluation

Les frais d'acquisition des immeubles sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Durée
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériel et outillage à caractère pédagogiques	5 à 10 ans
Matériel de bureau informatique	5 ans
Logiciel Informatique	3 ans

L'ensemble des immobilisations sont amortis selon le mode linéaire.

2.1.5 Créances

2.1.5.1 Mode de valorisation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

2.1.5.2 Dépréciation

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Toutes les créances contentieuses de l'exercice autres que les subventions sont provisionnées en totalité.

1) Autres informations: Compte financier 2019 du Conseil de la formation

La comptabilité des conseils de la formation est séparée de celle des chambres régionales, conformément à l'article 8-1 du décret n° 2004-1165 du 2 novembre 2004 relatif aux conseils de la formation institués auprès des chambres de métiers et de l'artisanat de région, des chambres régionales de métiers et de l'artisanat et de la chambre de métiers et de l'artisanat de Mayotte.

En outre, selon l'article 6-1 du décret n°2004-1165 du 2 novembre 2004 modifié relatif aux conseils de la formation, ce conseil délibère et adopte ses propres comptes, les seuls effets suspensifs de l'exécution résultant d'une demande du commissaire du Gouvernement, désigné par le préfet de région (article 6-2 du décret).Un agent comptable public est chargé de la gestion de ce compte (article 8-2 du décret).

Toutefois, de même que les comptes des CFA sont agrégés avec ceux de la chambre qui les gère en direct, et les conseils de la formation ne constituant pas des personnes morales



distinctes des chambres régionales, il doit être procédé à l'agrégation des comptes des conseils de la formation avec ceux des chambres régionales.

Depuis l'exercice 2019 les comptes financiers du Conseil de la formation établis par un Agent comptable public autonome, permettent donc d'intégrer dans le périmètre de consolidation de la CMAR Guadeloupe ces éléments.

CFA de la CMAR GUADELOUPE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS 2020

	Valeur Brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	105 573,14			105 573,14
Immobilisations Corporelles	6 266 109,48	84 429,83		6 350 539,31
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations Financières	4 003,28			4 003,28
TOTAL	6 375 685,90			6 460 115,73

CFA de la CMAR GUADELOUPE

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2020

	Valeur des Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions d'Amortissement de l'exercice	Montants des Amortissements cumulés à clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	105 573,14			105 573,14
Immobilisations Corporelles	5 964 459,16	72 028,10		6 036 487,26
Immobilisations Financières				
TOTAL	6 070 032,30			6 142 060,40

CFA de la CMAR GUADELOUPE

TABLEAU DES DEPRECIATIONS 2020

	Dépréciations du début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprise de l'exercice	Dépréciation à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations Corporelles				
Immobilisations Financières				
Stocks				
Créances				
TOTAL				

CFA de la CMAR GUADELOUPE

TABLEAU DES PROVISIONS 2020

	Montants des Provisions comptabilisés au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montants des Provisions cumulés à cloture de l'exercice
Provisions pour risques	194 523,00		194 523,00	-
PROV IND Départ en Retraite	206 472,30		13 129,20	193 343,10
Provisions pour charges				
TOTAL	400 995,30		207 652,20	193 343,10

Exercice 2020 CFA de la CMAR GUADELOUPE
ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Créances	Montant net au Bilan	Degré de liquidité de l'Actif		DETTES	Montant Net au bilan	Degré d'exigibilité au Passif	
		Échéances à moins un an	Échéances à plus d'un an			Échéances à moins un an	Échéances à plus de 5 ans
Créances à l'actif immobilisé: créances rattachés à des participations				Emprunts et dettes financières diverses (#512)	578 727,86	578 727,86	
Autres créances immobilisées créances de l'actif circulant							
Créances résultant de ventes ou de prestations de services et de comptes rattachés				Dettes sur Achat et prestations de services et de comptes rattachés	374 464,39	374 464,39	
Acomptes et comptes versés sur commandes	17 621,39	17 621,39		Acomptes et comptes reçus sur commandes	-	-	
Personnel et organismes sociaux	64 226,65	64 226,65		Personnel et organismes sociaux	1 072 285,36	510 554,69	561 730,67
Etat et autres collectivités	806 790,46	806 790,46		Etat et autres collectivités	1 784 959,40	1 784 959,40	
Créances diverses	1 052 569,11	1 052 569,11		Dettes diverses	36 605,02	36 605,02	
Charges constatées d'avance	2 142,37	2 142,37		Produits Constatés d'avance	-	-	
TOTAL	1 943 349,98	1 943 349,98	-		3 847 042,03	3 285 311,36	561 730,67

CFA de la CMAR GUADELOUPE

TABLEAU FINANCIER 2020

Variation des Emplois	Exercice N-1 (€)	Exercice N (€)	Variation des Ressources	Exercice N-1 (€)	Exercice N (€)
			Capacité d'autofinancement (voir calcul ci-dessous)	21 312	124 045
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé			Cessions ou réduction de l'actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles			Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles et en cours	44 716	84 430	Immobilisations corporelles et en cours		
Immobilisations financières			Immobilisations financières		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Apports Dons et legs en capital		
			Financements rattachés à des actifs déterminés		
			Subventions d'investissements		
Remboursement des Dettes Financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (1)	44 716	84 430	TOTAL DES RESSOURCES (2)	21 312	124 045
Variation du fond de Roulement net Global (Ressources net 2 -1 =3)		39 615	Variation du fond de Roulement net Global (emploi net 1-2 =3)	23 405	

Calcul de la capacité d'Autofinancement (CAF)

Résultat Net de l'exercice	210 849	302 012
"+" Dotations aux amortissements, Déprec et provisions (compte #68)	80 306	72 028
"-" reprise sur Amortissements, déprec et provisions	203 376	207 652
"-" quote part des financements rattachés à des actifs déterminés	66 466	42 343
"-" produits de cessions d'éléments d'actifs	-	-
"+" valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
TOTAL CAF	21 312	124 045

INDEMNITÉS DU PERSONNEL

Nom de l'établissement : CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA URMA)

Réalisations budgétaires (Année) : 2020

TYPE D'INDEMNITÉS	MONTANT en €
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13ème mois)	143 531,88
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut des personnels (Primes de sujétion) ⁽¹⁾	2 130,92
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut des personnels (Primes d'objectif ou de résultat)	0,00
Avantages locaux fondés sur l'article 77 du statut des personnels ⁽²⁾	16 357,10
Divers (y compris supplément familial des personnels détachés de la fonction publique)	0,00
TOTAL :	162 019,90

(1) Primes et indemnités de responsabilité de caisse

(2) Avantage en nature et chèques déjeuners